

CHAMPIONNATS DU GRAND-EST

08 ET 09 MARS 2025

FLEURET

Sivom Rue des Fauvettes
67170
Wissembourg



CLUB D'ESCRIME
DE HAGUENAU

FÉDÉRATION FRANÇAISE

ESCRIME



UNION REGIONALE
ESCRIME
GRAND EST



forvs
mazars

**Championnats Grand-Est Fleuret Hommes et Dames
M15 - M17 – M20 – Seniors - Vétérans
Individuels & Equipes les 08 et 09 mars 2025**

LIEU DE LA COMPETITION :

Gymnase du Sivom : 1 Rue des Fauvettes, 67160 Wissembourg

Horaires :

Samedi 08 Mars 2025			
Catégorie	Appel	Scratch	Début
M15 Hommes et Dames	09H30	10H00	10H15
M20 Hommes et Dames	12H00	12H30	12H45
Vétérans Hommes et Dames	14H00	14H30	14H45
Les épreuves par équipes se dérouleront à l'issue des épreuves individuelles			
Dimanche 09 Mars 2025			
M17 Hommes et Dames	08H30	09H00	09H15
Seniors Hommes et Dames	10H30	11H00	11H45
Les épreuves par équipes se dérouleront à l'issue des épreuves individuelles			

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés du Grand Est en possession d'une licence 2024-2025 validée par la FFE. Les épreuves individuelles et par équipes de la filière Horizon H2032 et intervenants dans une sélection pour la Fête des Jeunes M15 sont accessibles aux tireurs licenciés auprès de la FFE, sélectionnables en équipe de France.

Formule : Pour l'individuel, un tour de poules sans tireur éliminé avec décalage par club. Tableau d'élimination directe sans repêchage. Pour les épreuves par équipes, en fonction du nombre d'équipes présentes avec tirage de la 3^e place. Prise en compte du classement national comme classement d'entrée pour toutes les catégories.



Engagements :

Les engagements pour les épreuves individuelles et les épreuves par équipes se font par les clubs sur l'extranet de la FFE avant le mercredi 26 février 2025, 23h59

L'extranet restera ouvert jusqu'au lundi 3 mars 2025, 23h59 afin de simplifier l'inscription des retardataires.

Passé ce délai, les engagements sont toujours possibles jusqu'au jeudi 6 Mars 2025, 23h59, en s'acquittant de la majoration (montant x 3). Dans ce cas uniquement, le paiement des engagements majorés se font sur HelloAsso à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-escrime-du-grand-est/evenements/hors-delaix-epreuve-regionale-grand-est>

Le billet généré par HelloAsso sera nécessaire pour attester le paiement au moment du pointage

Droits d'engagement à régler sur place :

- ✂ 10 € en individuel et 30€ par équipe en M15
- ✂ 15 € en individuel et 40€ par équipe en M17-M20-Seniors-Vétérans

Armes Et Tenues :

Conformes aux normes de la FFE en vigueur : Tenues 350N+CE ou 800N+CE / Sous cuirasse 800N+CE . Masques à double attaches obligatoires, bavettes électriques pour toutes les catégories. Pour les catégories féminines : protège poitrine recouvert d'un tissu mou EVA obligatoire. L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

Arbitrage :

Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 9 tireurs engagés.

Le niveau requis pour les arbitres est Formation Régionale minimum. Les arbitres départementaux sont autorisés à participer avec l'accord du nouveau responsable de la CRA Patrick Kujawa (kujawa.escrime54@outlook.fr)



